

**Faut-il faire un rappel dans les cas particuliers des infectés-vaccinés ou des vaccinés-infectés ?**  
Suite...

Le 19 novembre, la HAS a rendu disponible son avis relatif à ces cas particuliers. Il était très attendu et dans l'intervalle, le ministère s'était positionné... différemment...

Dans la newsletter N°29, du 25 novembre (hier !), nous vous avons détaillé les [préconisations de la HAS](#).

Et ci-dessous la contre-décision du ministère, qui a le mérite d'être beaucoup plus simple : une dose de rappel pour tout le monde ! Toutes les personnes qui ont reçu leur dernière dose de vaccin il y a plus de 5 mois ou qui ont été infectées il y a plus de 5 mois, quels que soient leurs autres antécédents d'infection/vaccination sont invitées à avoir une dose de rappel.

**PUIS-JE FAIRE MA DOSE DE RAPPEL ?**

**J'ai plus de 18 ans et :**

J'ai eu deux doses de vaccin et je n'ai pas eu la COVID	✓	5 mois après la 2 <sup>ème</sup> dose
J'ai été infecté puis j'ai reçu une dose de vaccin	✓	5 mois après la dose
J'ai eu une dose puis j'ai été infecté par la COVID au moins 15 jours après	✓	5 mois après l'infection
J'ai eu une dose, j'ai été infecté par la COVID moins de 15 jours après puis j'ai reçu une deuxième dose	✓	5 mois après la 2 <sup>ème</sup> dose
J'ai reçu 2 doses puis j'ai été infecté par la COVID	✓	5 mois après l'infection
J'ai été infecté par la COVID puis j'ai reçu 2 doses	✓	5 mois après la 2 <sup>ème</sup> dose
<b>Je n'ai pas de schéma vaccinal complet</b>	<b>✗</b>	<b>Je ne suis pas éligible</b>

Source : communiqué de presse d'Olivier Véran du 25/11/2021, 12<sup>ème</sup> minute.